

## CLUB DES ENTREPRISES DU PAYS DE BROCÉLIANDE

### Rapprochement avec les écoles du territoire

Les 60 entreprises adhérentes du Club des Entreprises du Pays de Brocéliande et les 14 établissements d'enseignement scolaire et professionnel, se sont engagés, au travers la signature d'une charte, dans un partenariat pour le rapprochement école-entreprise.



*Pierrick ALIX et Philippe LOISON, chefs d'entreprise et co-président du Club des Entreprises du Pays de Brocéliande, ont signé avec les établissements du territoire une charte à Montauban de Bretagne le 8 octobre.*

L'objectif est bien de promouvoir l'attractivité et la vitalité économiques du territoire et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par une meilleure connaissance des entreprises et de leurs métiers. Première action forte de l'année : des rencontres en écoles et dans l'entreprise du 26 novembre au 7 décembre 2018. Les 14 établissements sont 7 collèges, 4 lycées, 2 Maisons Familiales et Rurales, et le CFTA de Monfort.

« Permettre, grâce à des rencontres, des échanges, des témoignages de parcours professionnels, d'ouvrir le champ des possibles à cette

**jeune génération** » soulignent Philippe Loison et Pierrick Alix, co-présidents du Club des Entreprises du Pays de Brocéliande.

Créé en 1994, le Club des entreprises du Pays de Brocéliande réunit 60 entreprises (de la TPE à la PME), dans 15 secteurs d'activités différents, représentant près de 4000 salariés. Le Club a pour objectif de développer et de promouvoir l'esprit d'entreprise sur son territoire en favorisant les rencontres, la formation et le partage de bonnes pratiques entre ses membres.